***Cours d’introduction à la démographie***

***1ère année sciences sociales***

***Section 3***

***Qu’est ce que la Démographie ?***

La démographie est l’étude de la population humaine. Elle consiste à analyser des phénomènes tels que les naissances, les décès, les mouvements migratoires, les mariages, les divorces, le taux de fécondité, le taux de mortalité, la pyramide des âges.

Les méthodes qu’utilise la démographie sont de nature empirique et statistique. Elles font appel aux mathématiques avancées ainsi qu’à toute branche des sciences sociales.

Principales qualités, aptitudes et connaissances du démographe :

* Intérêt pour les sciences sociales.
* Aptitudes en mathématiques et en statistique.
* Capacité à concevoir l’explication de phénomènes sociaux et d’en organiser la vérification au moyen de données quantitatives.
* Cohérence, logique et rigueur.
* Esprit d’analyse et de synthèse.

***Aperçu historique***

On peut situer au milieu de XVIIe siècle les premières études démographiques. A cette époque, John Graunt, un scientifique anglais, entreprit d’analyser les seules données dont il disposait : la liste des décès au voisinage de Londres, classés selon leur cause.

En 1662, il fit paraitre une étude dans la quelle il tentait d’évaluer la taille moyenne des familles, l’importance des mouvements migratoires et d’autres éléments constituants la structure de la population.

En collaboration avec Sir William Petty. J. Graunt fit des propositions visant à obtenir une étude plus sérieuse de la population et la fondation d’un centre ou seraient regroupées les données statistiques.

Au cours du XVIIIe siècle, on réalise des analyses du même genre en les améliorant progressivement, mais il fallait attendre le XIXE siècle pour que les États-Unis entreprennent des recensements nationaux et mettent en place l’enregistrement des naissances, des mariages et des décès.

Ces relevés permirent d’observer que toutes les régions n’offraient pas à leurs habitants les mêmes chances de survie. A partir de ces conclusions, on peut prouver la nécessité d’amélioration des conditions du travail et d’hygiène.

Des prévisions devenaient possibles et vers le tournant du siècle, on vit apparaitre les premiers journaux et revues consacrées à la démographie. Ce furent par exemple Demography aux États-Unis, Population en France et Population Studies en Grande-Bretagne.

Le milieu du XXe siècle marque une nouvelle étape lorsque les études des démographies portèrent sur la population mondiale considérée comme un tout. Il devenait en effet urgent de s’intéresser aux problèmes démographiques du tiers-monde.

***Les théories démographiques***

***La première théorie : Le Malthusianisme***

***Thomas Robert Malthus***

|  |
| --- |
| **Malthus est connu pour son idée célèbre de limitation de l’accroissement de la population. Le Malthusianisme est donc une attitude politico-économique qui insiste sur la stratégie du contrôle de la démographie afin de pouvoir maitriser les ressources.** |

***L’Essai sur le principe de population***

Cet essai constitue la base de la pensée de Malthus, il est son premier ouvrage et il contient les fondements de ce qu’on appelle malthusianisme. L’essentiel de ses écrits suivants seront des reformulations et des approfondissements des théories développées dans cet essai. La thèse de Malthus part de constat qu’il y a une asymétrie entre la croissance démographique et la croissance de production de ressources. La représentation mathématique de Malthus est simple, alors que la population augmente d’une manière géométrique (1 ; 2 ; 4 ; 8 ; 16 ;…), les ressources n’augmentent que de façon arithmétique (1 ; 2 ; 3 ; 4 ; 5…). Plus les années passent donc, et plus l’écart sera grand entre la démographie et le stock de ressources. Ainsi, s’il n’y a pas de guerre, d’épidémie ou d’autre événement pouvant réduire la population, il en résulte nécessairement une famine qui pourrait durer jusqu'à ce que le niveau de population redescende en dessous des ressources disponibles.

Malthus proposa alors plusieurs manières d’empêcher la population de croitre afin de réguler la population. Si aucun effort n’est fait pour cette régulation, alors la catastrophe démographique est inévitable. Les mesures qu’il propose pour permettre de réguler quelque peu la population sont sévères, en voici quelques exemples : prélever un impôt sur les naissances, offrir des occupations aux couples sans enfants ou encore et surtout, arrêter toute aide sociale aux nécessiteux.

En effet, Malthus défend les idées du christianisme selon lesquelles un enfant ne peut être que le fruit d’un mariage. De ce fait, les personnes célibataires ne devraient pas avoir d’enfants afin de limiter l’accroissement de la population et donc l’épuisement des ressources. D’autre part, il remet en question les mesures mises en place pour l’assistance aux pauvres.

Ces mesures permettant d’aider financièrement les pauvres, augmentant leur désir de procréer. Malthus va donc, par le biais de son essai, tenter de limiter ce phénomène en proposant la suppression des lois en faveur des pauvres afin qu’ils se rendent compte qu’ils n’ont pas les moyens financiers d’élever un enfant.

Le malthusianisme connut un certain succès au XIXe siècle notamment parmi les classes favorisées qui y trouvaient le moyen de justifier l’idée selon laquelle les pauvres sont responsables de leur situation et que leur venir en aide était contraire à leurs intérêts.

Par extension, on parle de Malthusianisme économique lorsqu’on limite volontairement la production d’un bien pour éviter de déprécier sa valeur avec une offre trop abondante.

***Les critiques :***

***1/***  les premières critiques donner aux thèses de Malthus sont les critiques des catholiques qui considéraient qu’il s’agissait d’un déni procréation du devoir sacré.

***2/*** les marxistes déclaraient que les thèses de Malthus sont une façon d’affaiblir les conséquences catastrophiques du capitalisme en évitant aux bourgeois de falloir distribuer leurs fortunes.

***La* *deuxième théorie : La transition démographique***

En 1700, la population mondiale est estimée à 800 millions d’habitants, en 1800 à 900 millions, et en 1900 ce nombre atteint 1.6 milliard, soit un doublement en deux siècles. Puis, après la seconde Guerre Mondiale, le film de la croissance démographique connait une brusque accélération. En 1950, la population mondiale s’élève à 2.5 milliards, et en 1987 à 5 milliard, ce qui signifie qu’elle a doublé en 37 ans seulement : selon les projections des Nations Unies, un nouveau doublement devrait avoir lieu avant la deuxième moitié du XXIe siècle. (10 milliards d’individus prévus en 2050). Ainsi entre 1950 et 2050, la population mondiale devrait subir, fait unique dans l’histoire de l’humanité, deux doublements (de 2.5 milliard à 10 milliards d’individus) de ses effectifs.

L’explication réside dans la transition démographique, théorie proposée pour rendre compte de l’expansion européenne depuis le XVIIIe siècle. Elle est énoncé par Adolphe Landry en 1934 : « Sous l’effet de profondes transformations économiques et sociales, toute population est appelée à passer, à un certain stade de son histoire, d’un équilibre entre haute fécondité et haute mortalité à un nouvel équilibre entre basse fécondité et basse mortalité ».

On peut caractériser la transition démographique propre à chaque pays par le facteur qui multiplie la population de l’effectif de départ à l’effectif final.

***Exemple***

* ***Phase 1 :* l**a population européenne était, jusqu’au XVIIIe siècle, relativement stable, comme les autres populations du monde, car une mortalité élevée équilibrait une natalité toute aussi élevée.
* ***Phase 2 :*** elle a connu une croissance rapide au XIX siècle du fait d’une meilleure hygiène qui à réduit fortement la mortalité (surtout la mortalité infantile).
* ***Phase 3***: dans un troisième temps, les couples ont réduit leur descendance, grâce à une contraception volontaire, et la population européenne a semblé se stabiliser à nouveau (le taux de natalité a rejoint le taux de mortalité).

***Au-delà de l’Europe***

La diffusion très rapide des progrès en matière de prévention et d’hygiène induit, dès les années 1950, une baisse plus rapide, dans les pays non européens, de la mortalité. Le maintien d’une fécondité très élevée conduit à une phase d’expansion démographique. Cependant, le fort taux de croissance dans les pays en voie de développement, de l’ordre de 2 à 4% par an, conduit à une véritable explosion démographique, qui rend compte très largement du doublement de la population mondiale en moins de 40 ans. En effet, entre 1950 et 1987, la population des pays industrialisés augmente de 40%, contre 120% pour celle des pays en voie de développement.

Ces pays ont amorcé leur transition démographique, mais un rythme beaucoup plus rapide qu’en Europe. La période transitoire est beaucoup plus brève car, contrairement aux couples européens, les couples des pays en voie de développement ont eu d’emblée à leur disposition des méthodes de contraception moderne, ce qui leur a permis de contrôler de manière efficace et rapide leur fécondité.

***Les phénomènes démographiques***

***Le premier phénomène : Natalité et fécondité***

La natalité est le nombre proportionnel de naissances qui ont lieu au sein d’une population pendant un temps donné. Pour la démographie, le taux de natalité sert à calculer la fécondité.

En général, la natalité est calculée sur une période d’un an et prend pour base le nombre de naissances d’une population pour chaque mille habitant. Bien que cette donnée soit facile à obtenir et à interpréter, elle ne s’avère pas vraiment précise pour calculer la fécondité, étant donné que cela dépend de la classe d’âge et du sexe de la population concernée. S’il s’agit d’un peuple ou la plupart des personnes ont plus de 40 ans, par exemple, le taux de natalité sera donc inférieur à celui d’un peuple dont les habitants sont plus jeunes.

Pour calculer la fécondité, nous retiendrons aussi le taux de fécondité général (le rapport entre le nombre de naissance sur une période de temps donnée et la quantité de femmes en âge de procréer).

La natalité apporte des informations qui permettent de structurer des politiques sociales et économiques. Pour les populations qui vieillissent à des taux très rapides et ayant peu de naissances. Il est fort probable qu’elles stagnent et qu’elles cessent d’être productives du point de vue économique. Ceci dit, les autorités feront de leur mieux pour faciliter les mariages de jeunes couples pouvant apporter de nouveaux habitants à ce peuple.

Certains pays, comme la chine par exemple, exercent un contrôle strict de la natalité du fait de leur surpopulation et étant donné que leurs ressources risquent de ne plus être suffisantes pour répondre aux besoins de toutes les personnes.

***Taux de natalité brut***

Le taux de natalités brutes, le taux de reproduction ou le taux de natalité en démographie, sociologie et géographe de la population, est une mesure de la quantification de la fécondité, qui se réfère à la relation entre le nombre de naissances survenues au cours d’une période donnée et le nombre total de femmes de la même période. La période est presque toujours une année. Elle représente le nombre d’individus dans une population nés vivants par unité de temps.

Sa formule est b= B/P x 1000 ou (b) est le taux brut de natalité, (B) le nombre total de naissances dans une année et (P) la population totale.

Elle a l’avenage d’être une mesure simple et facile à interpréter, mais elle présente quelques difficultés, car elle permet de monter des différences qui dépendent plus de la structure par âge et sexe de la population que de la fécondité des populations analysées. A cette fin, il est recommandé d’utiliser des taux affinés, tels que le taux de fécondité total ou la structure de la fécondité par âge.

Il est nécessaire de faire la distinction entre la fécondité et la natalité, le nombre moyen d’enfants nés d’une femme pour la vie, en tenant compte de la moyenne pour les femmes de tous âges. Par exemple, il y a une forte proportion de femmes dans la société donnant naissance à leur premier enfant, alors un taux de natalité élevé sera observé. Cependant, si cet enfant reste célibataire, la fécondité peut rester faible, y compris en dessous du niveau de remplacement des générations.

|  |
| --- |
| Les recherches menées ont montré qu’en moyenne le taux de natalité parmi la population croyante est plus élavé que parmi les athées.  Il existe une forte corrélation négative entre le taux de natalité et la participation des femmes au travail. |

***Le deuxième phénomène : La mortalité***

La mortalité, ou taux de mortalité est le nombre de décès annuels rapporté au nombre d’habitants d’un territoire donné. Elle se distingue de la morbidité : nombre de malades annuels rapporté à la population.

***Causes de la mortalité***

Les maladies cardio-vasculaires représentent la première cause de décès dans le monde.

Les maladies infectieuses sont responsables de 17 millions de décès par an, ce qui représente un tiers de la mortalité. Elles représentent 43 % des décès dans les pays en voie de développement, contre 1 % dans les pays industrialisés ; citons notamment le sida, le paludisme et la rougeole. Cette dernière étant responsable de la mort d’environ un million d’enfants par an.

Le nombre de morts violentes (homicide, suicide, accidents) varie beaucoup selon les pays et les époques (guerre, démantèlement de l’Etat…) ; par exemple, en 2000, l’OMS enregistrait 221 morts violentes pour 100 000 habitants en Russie (soit 18 % des décès), 105 morts violentes pour 100 000 habitants en Colombie (24 % des décès), et seulement 33 morts violentes pour 100 000 habitants au Royaume-Uni (soit 3 % des décès).

L’Organisation mondiale de la santé (OMS) à défini dix facteurs de risques, qui représentent la majorité des décès. Ces facteurs sont :

* La sous-alimentation : plus de 3 millions de décès d’enfants dans les pays en voie de développement (1.8 million en Afrique et 1.2 million en Asie), soit 60 % des décès d’enfants et 170 millions d’enfants ont un poids insuffisant.
* Les pratiques sexuelles dangereuses : 2.9 millions de morts ; 40 millions de personnes sont infectées par le VIH (sida), essentiellement en raison de pratiques sexuelles dangereuses (99 % des infections en Afrique, 94 % en Amérique centrale et 13 % en Asie orientale).
* L’hypertension artérielle : 7 millions de décès par an.
* Le tabagisme : 5 millions de décès par an.
* L’alcoolisme : 1.8 million de décès par an.
* L’utilisation d’eau non potable et le défaut d’assainissement et d’hygiène : 1.7 million de morts, essentiellement par des maladies diarrhéiques.
* La carence en fer : 2 millions de personnes en soufrent, et cela cause 1 million de décès par an.
* L’enfumage des habitations par des combustibles solides : ces fumées provoquent 36 % des infections des voies respiratoires inférieures et 22 % des broncho-pneumopathies chroniques obstructives.
* L’hypercholestérolémie : 4 millions de décès par an.
* L’obésité : un milliard d’adultes ont un surpoids, dont 300 millions d’obèses.

***Principaux indicateurs de mortalité***

On part ici de la description des principaux indicateurs utilisés en épidémiologie descriptive pour analyser les causes médicales de décès.

Les indicateurs de mortalités répondent à plusieurs objectifs :

* Evaluer l’état de santé d’une population.
* Aider à la décision.
* Et classer les problèmes de santé pour déterminer les priorités en santé publique.

***Le troisième phénomène : La migration***

***Définition :*** Déplacement volontaire d’individus ou de populations d’un pays dans un autre ou d’une région dans une autre, pour des raisons économiques, politiques ou culturelles.

La migration peut être individuelle ou collective et peut avoir plusieurs raisons :

* Conditions économiques.
* Famines, sècheresses,
* Conflits armés,
* Déplacements forcés,
* Raisons politiques (persécution, privation de liberté…)
* Environnement (pollution, réchauffement climatique,…),
* Raisons sociales (exemple : rapprochement familial),
* Recherche de travail,
* Recherche d’une qualité de vie meilleure,
* Raisons personnelles, professionnelles.
* Etc.

La migration peut être interne à un pays, entre deux régions, deux provinces ou deux territoires ou entre deux zones d’un même territoire. Exemples : la migration rurale vers les villes, la migration journalière du domicile vers le lieu de travail.

La migration est le fait de changer de domicile pour durée longue ou définitive. Elle est l’une des modalités de la mobilité. Un couple qui quitte la ville-centre pour la banlieue, une expatriée qui travaille à l’étranger pour une multinationale, un retraité qui s’installe dans la région de son enfance sont tous, au sens statistique, des migrants.

La migration économique, qui concerne le fait de partir chercher une meilleure situation professionnelle, a longtemps nourri l’exode rural.

***Migrations internationales***

En 2017, les migrants internationaux, c’est-à-dire « des personnes installées dans un pays différent de celui ou elles sont nées », représentaient 258 millions de personnes, soit 3.4 % de la population mondiale. Parmi eux, les Européens sont presque deux fois plus nombreux que les Africains (61 millions contre 36 millions). L’Asie et l’Europe sont les deux continents ou vivent le plus de migrants internationaux. La majorité des migrants sont des femmes.

Alors que l’accent médiatique est souvent mis sur les migrations internationales des « Suds » vers les « nords », elles ne représentent qu’une partie de l’ensemble des migrations internationales, sans parler de l’ensemble des migrations.

Les statuts légaux des migrants sont très variables. Le terme « expatrié » distingue dans le langage courant un migrant issu d’un pays riche. Le réfugié lui, a un statut légal, protégé par la Convention de Genève, mais tous les demandeurs d’asile ne parviennent pas à obtenir le statut de réfugié. L’immense majorité des migrants sont des migrants légaux. Compte-tenu du prix financier, des difficultés matérielles, des faibles chances de succès, et surtout du risque mortel des migrations illégales, elles ne sont entreprises que par une toute petite partie des migrants, la plus désespérée.

La migration est aussi une compétence : le migrant a appris des itinéraires, des langues, des codes, et il bénéficie des avantages de la double-culture et de la confrontation à l’altérité. « Le déplacement n’est donc pas l’état inférieur de la sédentarité : le nomade-migrant a la connaissance des grands chemins qui, menant d’un centre à l’autre, sont eux-mêmes condition de concentration et de diffusion de richesses matérielles, symboliques et immatérielle.